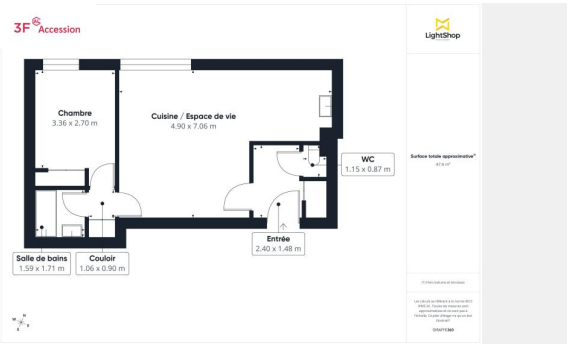




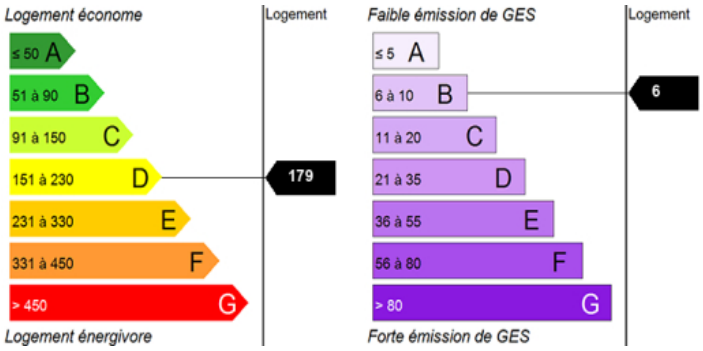
338 040 €

Appartement 2 pièce(s)
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
162B RUE DE PARIS<Â§>

2 pièce(s) **46 m2** **NR**

PRIX DECOTE*.OFFRE SPECIALE : Taxe foncière 2027 + 2 500 ? d'aide à l'emménagement offerts**.Boulogne-Billancourt (92100) - Appartement 2 pièces de 46,80 m² avec stationnementIMMOBILIÈRE 3F vous propose cet appartement 2 pièces de 46,80 m², situé au 1er étage avec ascenseur d'une résidence à taille humaine, dans un environnement calme tout en étant à proximité immédiate de toutes les commodités.Ce logement se compose d'une entrée avec placard et toilettes séparées, d'un bel espace de vie de 27,65 m², particulièrement lumineux et convivial, intégrant le séjour et la cuisine, d'une chambre avec placard ainsi que d'une salle de bains. Son agencement fonctionnel et ses volumes généreux offrent un cadre de vie confortable, parfaitement adapté à un premier achat, un pied-à-terre ou un investissement patrimonial.Une place de stationnement privative en sous-sol, accessible directement par l'ascenseur, est incluse dans le prix de vente et complète les prestations de ce bien.Visite virtuelle : https://tour.giraffe360.com/e74c71ead48f40cd9cc101a1e68119e1/?nocookieLa résidence a bénéficié d'un ravalement réalisé il y a moins de deux ans, constituant un atout supplémentaire pour les futurs acquéreurs.L'appartement profite d'un emplacement privilégié au c?ur de Boulogne-Billancourt, à proximité immédiate des commerces de proximité, des restaurants, des services, des établissements scolaires et de toutes les commodités du quotidien.Côté transports, le logement se situe à seulement 5 minutes à pied de la ligne 10 du métro, entre les stations Pont de Saint-Cloud et Boulogne - Jean Jaurès, permettant de rejoindre rapidement le centre de Paris. Les commerces de proximité sont accessibles en moins de cinq minutes à pied, offrant un quotidien particulièrement pratique.La copropriété est composée de 41 appartements.Les charges de copropriété sont estimées à 1 880 ? par an, soit environ 157 ? par mois.La taxe foncière est estimée à 890 ? par an.Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr.Modalités de visites et de remise des offres d'achatVisites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet auprès du commercialisateur.Les offres d'achat prioritaires sont à transmettre dans un délai d'un mois à compter de la dernière publicité légale, par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen.Prix et vente soumis à conditions de ressources conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH).Un appartement lumineux et parfaitement agencé, bénéficiant d'un vaste espace de vie et d'un stationnement privatif, idéalement situé au c?ur de Boulogne-Billancourt, à quelques minutes du métro et de l'ensemble des commerces.Ce bien est commercialisé par QUADRAL - PUDLICKI*Offre valable exclusivement sur une sélection de logements du parc vacant d'Immobilière 3F, pour toute nouvelle réservation effectuée du 31/07/2026 au 31/12/2026 inclus. Décote de 10% par rapport au prix de référence du logement seul (stationnement non concerné). Offre valable uniquement pour l'acquisition au titre de la résidence principale. Prix hors frais annexes (frais de notaire, garantie). Offre non cumulable, dans la limite des biens disponibles. Sous réserve des conditions d'éligibilité en vigueur. Immobilière 3F - Siège social : 159 rue Nationale, 75013 Paris - RCS Paris B 552 141 533 se réserve le droit de modifier ou retirer l'offre à tout moment.**Offre valable sur un bien vacant pour toute promesse d'achat signée entre le 1er octobre et le 31 décembre 2026, sous réserve de la signature de l'acte authentique de vente au plus tard le 31 mars 2027. Conformément à l'article R.443-13-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, l'Acquéreur sera redevable, à compter du 1er janvier 2027, de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Par dérogation, le Vendeur remboursera à l'Acquéreur, lors de la réitération de l'acte authentique, le montant de la taxe foncière et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dues au titre de l'année 2027 (calculé forfaitairement sur la base de l'avis d'imposition 2026). Le Vendeur prendra également en charge les frais d'emménagement de l'Acquéreur à hauteur d'une somme forfaitaire de 2 500 ?, versée le jour de la signature de l'acte authentique par la comptabilité du notaire.Immobilière 3F - 88 avenue de France - 75638 Paris Cedex - RCS : 13. 552 141 533.

Chauffage	
Ascenseur	Oui
Jardin privatifs	
Accessibilité handicapé	NR



TRANSPORT

ECOLES

COMMERCES

CONTACT

QUADRAL TRANSACTIONS

01 87 27 07 01

IMMOBILIERE 3F